

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN

Séance du 5 juin 2026 041-2026

L'an deux mille vingt-six, et le 5 juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, CORNU Véronique, DESCHAMPS Guillaume, GARCIA Rémy, GÜNDEL-SCHMITT Martine, JOURDAN Guylaine, MULA Bernard, PEYRAT Jean-Michel, SANCHEZ Séverine, SANTA Ghislaine, SEGUIER Virginie, VITU Stéphane,

Procurations : BODEN Noëllie à VITU Stéphane, GINIEIS Alain à GARCIA Rémy, M LEMONNIER Frédéric à GÜNDEL-SCHMITT Martine, MADRID Marie-Françoise à SANCHEZ Séverine, SERVEL Magali à JOURDAN Guylaine, TAINÉ Jérémy à SEGUIER Virginie,

Secrétaire de séance : DESCHAMPS Guillaume.

Objet : Cession de la parcelle AB 254

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération en date du 4 juillet 2017 par laquelle il procédait à l'intégration dans le domaine privé communal de la parcelle AB 254, suite à une procédure de biens présumés vacants et sans maître.

L'estimation des services des domaines a été obtenue en date du 13 avril 2026.

Un acquéreur s'est manifesté et propose l'achat de cette parcelle de 49 m² pour 15 000 € net vendeur.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de son Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ACCEPTE** la cession de la parcelle AB 254 au prix de 15 000 € net vendeur ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la cession de ce bien et en premier lieu le compromis de vente.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE MAIRE,

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE,



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

